

ARRETE DU MAIRE N° 510/2021

Relatif à la circulation et au stationnement
Rue Herzog à LOGELBACH
Rue Principale à LA FORGE
Rue Clemenceau à WINTZENHEIM

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WINTZENHEIM,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2212-2, L. 2213-1, L. 2213-2 et les articles L. 2541-1 et suivants ;

Vu le code de la route ;

Vu le code la voirie routière ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ;

Vu l'arrêté municipal n° 235/2020 en date du 11 juin 2020 portant délégation de signature à M. Benoît FREYBURGER - Conseiller Municipal Délégué aux chemins ruraux et à la sécurité ;

CONSIDERANT que pour permettre la mise en place des journaux électroniques lumineux, rue Herzog à LOGELBACH, rue Principale à LA FORGE et rue Clemenceau à WINTZENHEIM il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement comme suit :

ARRETE

ARTICLE 1er : Pour permettre la réalisation des travaux cités ci-dessus, la circulation et le stationnement seront réglementés mardi 5 octobre 2021 de la façon suivante :

- Vitesse limitée à 30 km/heure au droit du chantier ;
- Chaussée rétrécie avec circulation alternée ;
- Interdiction de dépasser.

ARTICLE 2 : Des panneaux de signalisation conformes aux types fixés par les règlements en vigueur seront placés pour attirer l'attention des usagers, par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Agence Territoriale Routière de Colmar - INGERSHEIM ;
- Madame le Commandant de la Communauté de Brigades de gendarmerie de WINTZENHEIM-INGERSHEIM ;
- Ateliers Municipaux de Colmar – Service enlèvement des ordures ménagères ;
- VIALIS – 10, rue des Bonnes Gens - CS 70187 68004 COLMAR ;
- Monsieur le chef de corps des sapeurs-pompiers de WINTZENHEIM ;
- Centaure Systems - 581, rue Lavoisier - 62290 NCEUX-LES-MINES ;
- Messieurs les agents de la Police Municipale de WINTZENHEIM.

Fait à Wintzenheim, le 30 septembre 2021



Benoît FREYBURGER

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Benoît Freyburger', written over a horizontal line.

Conseiller Municipal Délégué
aux chemins ruraux et à la sécurité